Immigration, Refugees and Citizenship Canada / Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada
Information disclosed under the Access to Information Act
L'information divulguée en vertu de la loi sur l'accès à l'information

Archived: June 2, 2025 11:56:18 AM
From:
Sent: Tue, 28 Jan 2025 16:03:49
To: [redacted] Representatives / Représentants [redacted] (I[redacted])
Subject: TRES URGENT- PERMIS DE TRAVAIL POUR CONJOINT
Importance: Normal
Sensitivity: None
Attachments:
IRCC GUIDE.pdf;

Bonjour [redacted]

L'email ci-dessous date de la semaine dernière et je n'ai toujours pas reçu de réponse alors que le permis de travail de ma cliente va bientôt expirer. Votre réponse est extrêmement importante quand a la poursuite du dossier de ma cliente.

Ma question est la suivante :

Est-ce que le conjoint est éligible à l'obtention du permis de travail ouvert pour conjoint accompagnant si

- * Le permis de travail **ACTUEL** de la demanderesse principale n'est **pas** présentement valide pour au moins 16 mois*
- * Mais que le **FUTUR** permis de travail pour lequel nous allons faire la demande, est octroyé pour au moins 16 mois ?

Votre permis de travail ou votre travail autorisé doit être valide pendant **au moins 16 mois **après** que nous ayons reçu la demande de permis de travail ouvert de votre époux ou conjoint de fait.*
https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/travailler-canada/permis/temporaire/permis-travail-ouvert-epoux-enfant-charge/admissibilite.html

En général, lorsque les demandes sont envoyées en même temps, l'officier revoit d'abord la demande de permis de travail du demandeur principal, octroie (ou pas) son permis, et ENSUITE revoit la demande du conjoint accompagnant. Si le permis du demandeur principal est octroyé pour au moins 16 mois, est-ce que le conjoint accompagnant serait éligible a un permis de travail ouvert ?

Un grand merci.

[redacted]

Immigration, Refugees and Citizenship Canada / Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada
Information disclosed under the Access to Information Act
L'information divulguée en vertu de la loi sur l'accès à l'information

De :
Envoyé : January 21, 2025 3:18 PM
À : [redacted] <ircc.immigrationrepresentatives-representantsimmigration.[redacted]
Objet : URGENT- PERMIT DE TRAVAIL OUVERT POUR CONJOINT

Bonjour [redacted]

D'après le menu déroulant, il semble que le conjoint accompagnant ne soit pas éligible à un permis de travail ouvert pour conjoint puisque son permis de travail **actuel** n'est pas valide pour les 16 prochains mois au moins.

Pouvons-nous soumettre le permis de travail ouvert du conjoint en même temps que le permis de travail du demandeur principal et faire valoir que le **nouveau** permis de travail du demandeur principal sera, si accepte, valide pendant plus de 16 mois afin que la condition soit remplie ?

Votre réponse rapide sera extrêmement appréciée.

[redacted]